

## AQJT : un congrès de transition

Gilbert David

Numéro 19 (2), 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/28840ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

David, G. (1981). AQJT : un congrès de transition. *Jeu*, (19), 25–28.

# aqjt: un congrès de transition

XXIII<sup>e</sup> congrès de l'Association québécoise du jeune théâtre, à Montréal, les 5, 6 et 7 décembre 1980.

## **nouvelle structure**

Bon an, mal an, l'A.Q.J.T. tient un congrès d'orientation; celui de décembre 1980 revêt cependant une importance particulière: l'assemblée générale y a en effet entériné une nouvelle structure de fonctionnement interne qui devrait conditionner favorablement le développement du «jeune théâtre» et répondre adéquatement aux besoins hétérogènes des membres de cet organisme. Après s'être penchés en ateliers sur les activités et les affaires de l'Association, les membres présents (22 délégations de troupes et 14 individus) ont approuvé à la quasi-unanimité la sectorisation de l'organisme; dorénavant, l'A.Q.J.T. distinguera deux secteurs, celui des troupes d'amateurs et celui des groupes de métier (professionnels); chaque entité aura un conseil de direction distinct, composé de cinq représentants élus par les membres de leur section, lesquels composeront automatiquement le Conseil central de l'Association. Notons incidemment que le théâtre pour l'enfance et la jeunesse ne se voit pas «sectorisé» en tant que tel: les groupes de ce type devront obligatoirement se rattacher au secteur amateur ou de métier; toutefois, le Comité de théâtre pour enfants est maintenu et s'occupera des activités le concernant, particulièrement le Festival annuel.

Discutée depuis au moins deux ans, la partition des membres en sections relativement autonomes aura longtemps été différée sous divers prétextes, certains y voyant la menace d'une éventuelle scission, d'autres se méfiant du clivage amateurs /professionnels, peu fait à leur gré pour susciter une solidarité dans le champ culturel... Certes, le rêve d'un théâtre soi-disant populaire gagnait à ne pas trop différencier les amateurs de ceux qui avaient peu à peu imposé un théâtre d'animation et d'intervention; l'A.Q.J.T. pouvait alors présenter une image unitaire et, en quelque sorte, idéale, alors même qu'en pratique la persistance de l'indifférenciation n'avait cessé d'occulter des problèmes et des déséquilibres très réels au sein de l'Association: comment, par exemple, l'organisme pouvait-il prétendre servir les amateurs quand ceux-ci étaient dès leur adhésion confrontés à une organisation idéologiquement et administrativement dominée par une poignée de gens de métier? Face au mécénat gouvernemental, par ailleurs, l'A.Q.J.T. était aux prises avec un (faux) dilemme: regrouperait-elle exclusivement les amateurs ou les troupes de métier? Autant le Conseil des Arts que le ministère des Affaires culturelles ou le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (sic) faisaient à leur manière des pressions pour que l'organisme se branche... La nouvelle structure a l'avantage de

départager des pratiques théâtrales différentes en évitant la dispersion et l'écartèlement; l'A.Q.J.T. préserve ainsi ses objectifs de regroupement, en se reconnaissant cependant des champs d'intervention spécifiques.

On peut donc penser que la sectorisation aura pour première conséquence de libérer le dynamisme propre à chacune des pratiques en présence: ce ne sont pas les défis qui manqueront aux uns comme aux autres!

### **les amateurs: une reconnaissance publique à reconquérir**

Les amateurs n'ont pas eu la vie facile à l'A.Q.J.T. depuis que des troupes, néanmoins bien intentionnées, ont revendiqué un statut professionnel original, maintenant connu sous l'expression «de métier». Depuis 1975, les amateurs avaient pratiquement déserté les cadres de l'A.Q.J.T. et il aura fallu plus de cinq ans pour que celle-ci se préoccupe, autrement que par des vœux de fin d'assemblée générale, de leur existence et de leurs besoins. Après les États généraux du théâtre d'amateurs en décembre 1979, s'il était clair que cette pratique était très vivante et très diversifiée, il était également évident que les quelque trois cents troupes d'amateurs dispersées aux quatre coins de la province devaient se doter au plus tôt d'un instrument de représentation national et de service ad hoc. Cette décision est restée pendant jusqu'à ce qu'une assemblée générale des amateurs, récemment convoquée<sup>1</sup>, mette un terme au débat concernant leur regroupement: à l'unanimité, les théâtres d'amateurs ont opté pour une adhésion au nouveau secteur qui leur est réservé à l'A.Q.J.T. plutôt que de créer un organisme entièrement autonome.

La première tâche qui attend maintenant le secteur des amateurs consistera bien sûr à faire le plein de nouveaux membres de manière à débloquer au M.L.C.P. des crédits pour la mise sur pied de services et l'engagement du personnel nécessaire au développement de cette activité culturelle. Il y a un important rattrapage à faire dans ce domaine, tant en termes de formation que d'information; la multiplication des Carrefours (stages régionaux de formation) et la constitution d'une équipe volante de personnes-ressources apparaissent comme de bons moyens pour soutenir les amateurs, au moment où ils viennent de choisir une instance organisationnelle au sein d'un organisme qui n'a plus à faire ses preuves. Dans la même perspective, la proposition des amateurs, toujours lors du XXIII<sup>e</sup> congrès, de tenir un festival dès 1982 mérite d'être réalisée: une telle rencontre constitue sans aucun doute une urgence car la concentration d'énergies et d'approches théâtrales produit toujours un impact considérable sur les participants, tout en favorisant sur le tas des échanges productifs et formateurs.

### **le plus grand ou le plus petit commun dénominateur?**

Les troupes de métier n'ont pas dix ans d'existence; leur pratique théâtrale a voulu se démarquer des théâtres professionnels traditionnels en favorisant l'artiste de scène polyvalent (acteur-auteur-administrateur-machiniste) et salarié, la production ou l'animation théâtrales autogestionnaires. Cela dit, une telle approche ne constitue nullement un *critère* sanctionnant le membership aqjtien. C'est plutôt à une «définition» idéologique que les gens de métier semblent se rallier comme en témoigne une proposition soumise lors du dernier congrès:

1. Réunis en assemblée générale au Pavillon Lafontaine de l'U.O.A.M., les amateurs décidaient le 16 mai 1981 de se joindre au secteur amateur de l'A.Q.J.T.



23<sup>e</sup> Congrès de l'A.Q.J.T., à l'École Nationale de Théâtre, décembre 1980. Photo: Yves Moisan.

«ATTENDU que les membres du secteur métier de l'A.Q.J.T. expriment une volonté d'ouvrir la pratique professionnelle dans des réalisations et des orientations différentes, par exemple (mais non exclusivement) le théâtre militant, le théâtre d'animation et le théâtre de recherche,

[il est proposé]

que le secteur métier se définisse comme étant les troupes et/ou les individus ayant une pratique théâtrale soutenue et qui vivent ou tendent à vivre de leur métier, soit à l'intérieur d'une troupe et/ou avec d'autres organismes en théâtre qui leur permet de *participer à l'évolution du théâtre populaire au Québec.*»

(Proposition 10, Procès-verbal du XXIII<sup>e</sup> congrès de l'A.Q.J.T., p. 11 ; c'est moi qui souligne.)

Après une discussion passablement houleuse, cette proposition s'est vu accorder 39 «pour», aucun «contre» et 15 «abstentions»<sup>2</sup>. Une soudaine bouffée d'inquiétude mêlée à une certaine dose de démagogie a conduit l'assemblée à reconsidérer son vote qui est devenu: 49 «pour», aucun «contre» et 15 «abstentions». On le constate sans peine, une telle «définition» du théâtre de métier, en dépit de son attendu très prometteur, reconduit purement et simplement l'orthodoxie dont plusieurs troupes de métier se contentent depuis belle lurette... L'énoncé définitoire propose donc un simulacre d'ouverture. L'A.Q.J.T., par le fait même, refuse d'exorciser le spectre d'un théâtre unidimensionnel. Comment, dès lors, concilier la prétention qu'a l'Association de regrouper «le» jeune théâtre (c'est encore son nom officiel) alors qu'il est ainsi rétréci à son plus petit commun dénominateur? L'objectif retenu, assez vague et subjectif au demeurant, n'en constituera-t-il pas moins un critère discriminant? Or, les «abstentions» sont là pour nous le rappeler, il y a quelque inconséquence à se réclamer d'«ouverture» pour s'en tenir ensuite à une pétition de prin-

2. Il ne faut pas s'étonner du total des votes, compte tenu du nombre réel de participants: chaque troupe a droit à 3 votes, les individus, à 1.

cipe. Le vertige idéologique n'est pas de bon conseil; il peut faire écran à tous les mouvements inattendus qui nuancent et enrichissent *sur le terrain* le théâtre vivant. La pseudo-définition du théâtre de métier me paraît être un retranchement paranoïaque, qui répète un modèle excommunié, sans prendre garde à une conjoncture évolutive. L'A.Q.J.T. a pourtant tout pour (re-) devenir une «zone franche» où s'élaboreraient des attitudes et des approches socio-culturelles nouvelles et complémentaires. L'ensemble du théâtre *alternatif* aurait besoin de se retrouver en force dans un regroupement qui aurait compris et assumé le pluralisme d'une pratique théâtrale progressiste.

Les troupes de métier se retrouvent donc, à mon sens, à la croisée des chemins; situées en marge de la pratique théâtrale officielle, elles vivent une situation d'isolement qui aujourd'hui exigerait à tout le moins un effort de réflexion en profondeur — au-delà, j'entends, de la rhétorique passe-partout qui leur a servi de faire-valoir jusqu'à maintenant: qu'est-ce que la culture populaire, aujourd'hui? quelles sont les exigences professionnelles spécifiques, les politiques d'emploi et de traitement que les troupes de métier entendent revendiquer? quels moyens se proposent-elles de prendre pour juguler la concurrence sauvage que les troupes se livrent dans les écoles et les établissements culturels «parallèles»? Où sont leurs propres règles de scène, si celles de l'Union des artistes ne leur paraissent pas convenir à leur réalité?

Ces questions ressortissent à la pratique du métier, justement. Pendant que la situation économique des artisans de théâtre se détériore et les pousse plus avant dans l'auto-exploitation, il serait grand temps qu'à l'A.Q.J.T., les troupes de métier établissent leur propre situation de travail. Une proposition du dernier congrès va dans ce sens: la discussion d'un «contrat collectif type» est un premier pas dans la clarification des intérêts et des responsabilités des gens de métier; à défaut d'y voir dès maintenant, ils pourraient bien devenir les premières victimes de leur propre incurie, dans un monde qui n'ignore ni la compétition, ni la compétence...

#### **pour un théâtre de changement**

Le dernier congrès de l'A.Q.J.T. aura été à bien des égards une promesse de changements; la mise en place d'une nouvelle structure saura probablement satisfaire aux nécessités des amateurs et des troupes de métier, si les partenaires en cause inventent un esprit de collaboration fait de non-ingérence/non-indifférence. L'année en cours sera l'occasion de vérifier l'à-propos et la fécondité d'une telle structure.

Entre-temps, l'Association aura changé sa permanence, mis sur pied le 14<sup>e</sup> festival du jeune théâtre, réalisé une campagne de financement et se sera préparée à la tenue du 8<sup>e</sup> festival de théâtre pour enfants.

Avec des moyens financiers très modestes, l'A.Q.J.T. entre donc dans les années 80 avec un double défi: celui de pousser plus avant son questionnement de la pratique théâtrale non institutionnelle tout en s'efforçant de rallier tous les groupes théâtraux qui soutiennent le changement.

**gilbert david**